

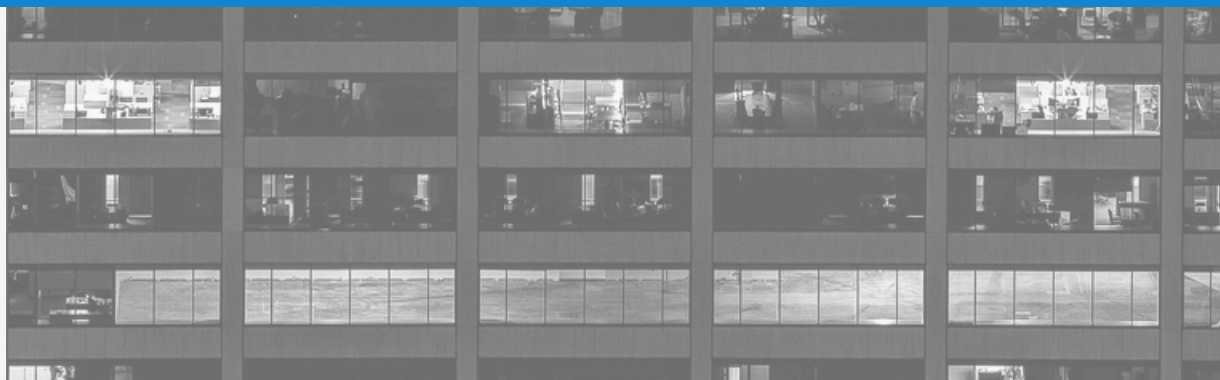
# Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

## Arrondissements administratifs de HUY et WAREMME

MARS 2026

### CHERCHEURS

Nicolas De Moor  
Dr. Josepha Moriau  
Prof. dr. Martin Wagener  
Prof. dr. Koen Hermans



22 communes sur les 31

## Informations

### Nombre de questionnaires

- 575** questionnaires encodés
- 100** questionnaires supprimés : incomplets, doublons ou non pertinents
- 475** questionnaires conservés pour l'analyse

### Qui a encodé les questionnaires ?

- 443** par le travailleur seul
- 31** par le travailleur avec la collaboration de la personne dénombrée
- 1** l'information est inconnue

## Lire les chiffres

- (#)** le nombre de personnes pour lesquelles la question a été complétée.  
*Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses totales (complétées, inconnues et manquantes)*
- ?** le nombre total de personnes ayant répondu « inconnu » à une question.
- △** le nombre total de personnes pour lesquelles les données sont manquantes.
- # <10** un sous-groupe pour lequel le nombre est inférieur à 10. Les pourcentages ne sont pas indiqués.
- # 2** le nombre d'enfants concernés.

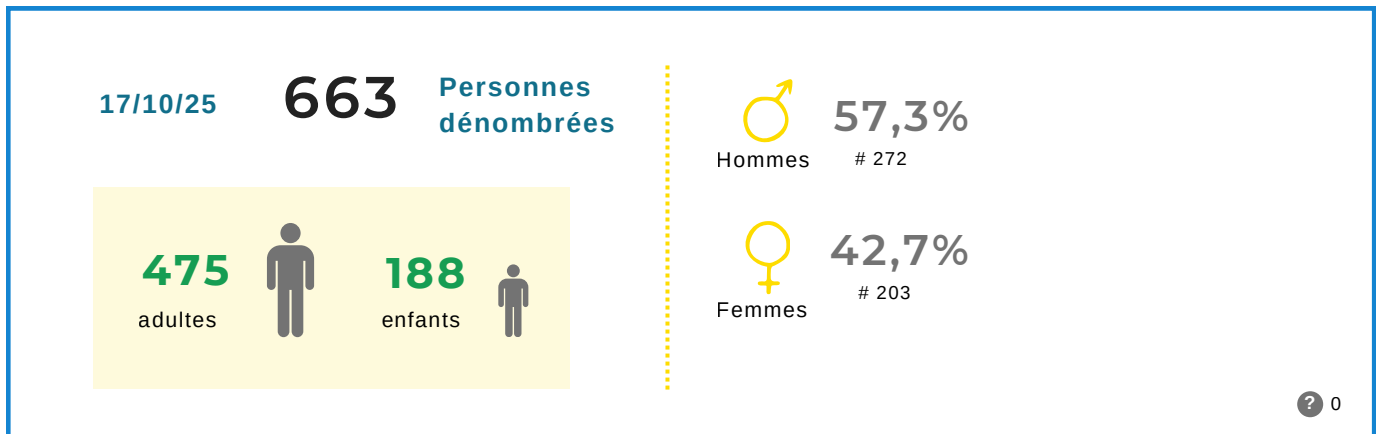
### Citer ce rapport

Wagener, M., De Moor, N., Moriau, J., & Hermans, K. (2026). Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi : Arrondissements administratifs de Huy et Waremme. Louvain-la-Neuve: CIRTES UCLouvain

© 2026 CIRTES UCLouvain

All rights reserved. No part of this document may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying, recording, or by any information storage and retrieval system, without permission in writing from the publisher.

## Arrondissements administratifs de HUY et WAREMME



## Questionnaires complétés (# 575)



## Nombre de personnes dénombrées

Catégories ETHOS Light	Adultes # 475	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants # 188	%
1- Espace public	24	5,1	62,5	37,5	0	0,0
2- En hébergement d'urgence	11	2,3	36,4	63,6	3	1,6
3- Foyer d'hébergement	102	21,5	40,2	59,8	79	42,0
4- Institution	57	12,0	73,7	26,3	27	14,4
5- Logement non conventionnel	71	14,9	71,8	28,2	10	5,3
6- Chez des parents, amis ou tiers	184	38,7	56,5	43,5	60	31,9
7- Menace d'expulsion	23	4,8	60,9	39,1	6	3,2
Situation 17/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	3	0,6	33,3	66,7	3	1,6

### 75 SANS-ABRISME BAS SEUIL

15,8% des personnes dénombrées sont en situation de sans-abrisme bas seuil. Il s'agit des personnes qui séjournent dans l'espace public, en hébergement d'urgence, dans un garage, dans un squat, dans une voiture/camion ou dans une tente. La majorité de ce groupe est constitué d'hommes (62,7%).

### 75 PROFIL HOUSING FIRST

15,8% des personnes dénombrées sont en instabilité de logement depuis plus de 2 ans et sont aux prises avec des problèmes psychiques/psychiatriques et/ou des problèmes d'assuétude.

Elles séjournent principalement chez des amis, de la famille ou des tiers (44,0%), dans un logement non conventionnel (24,0%) et en institution (12,0%). Ce groupe est principalement constitué d'hommes (77,3%).

### 96 JEUNES ADULTES

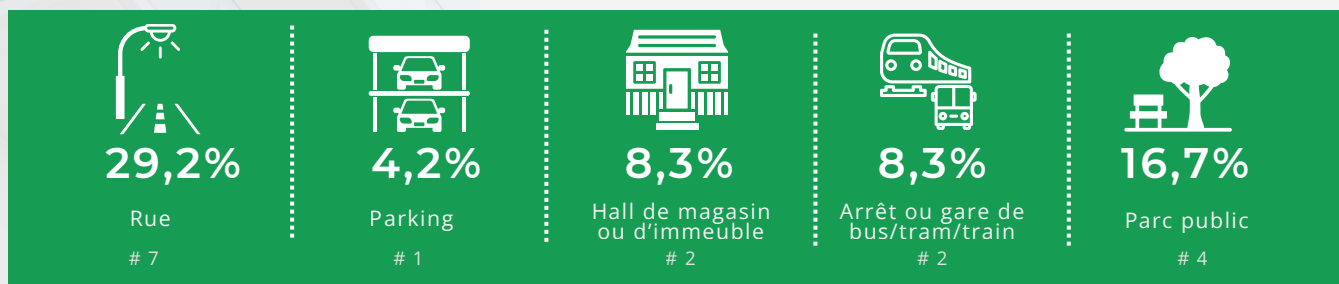
20,2% du total des personnes dénombrées ont entre 16 et 25 ans (2 personnes ont 16 ou 17 ans et 94 personnes ont entre 18 et 25 ans). Elles séjournent principalement chez des amis, de la famille ou des tiers (50,0%) et en foyer d'hébergement (19,8%). 43,8% des jeunes adultes sont des femmes.

### 104 AVEC DES ENFANTS DIRECTEMENT CONCERNÉS

Au total, 104 personnes (21,9%) ont 188 enfants directement concernés par leur situation de logement. Ces enfants partagent donc la même situation de logement que leur(s) parent(s). 32 de ces personnes ont 3 enfants ou plus concernés. 99 personnes (20,8%) ont 189 enfants indirectement concernés par leur situation de logement. Ces enfants ne partagent donc pas la situation de logement de leur(s) parent(s).

## Dans l'espace public (ETHOS Light 1, # 24)

Pour 8 personnes (33,3%), la situation spécifique dans l'espace public est inconnue.



## Foyer d'hébergement (ETHOS Light 3, # 102)

La plupart des adultes sont hébergés dans un logement à court terme des autorités locales et en maison d'accueil.

Foyer d'hébergement	Adultes # 102	%	Enfants # 79	%
Centre d'hébergement de crise	0	0,0	0	0,0
Maison d'accueil	29	28,4	18	22,8
Logement supervisé (sans contrat de location)	0	0,0	0	0,0
Structure d'accueil pour victimes de violences	0	0,0	0	0,0
Logement à court terme des autorités locales (logement de transit du CPAS, logement d'urgence)	65	63,7	54	68,4
Logement à court terme hors administration locale (ASBL)	3	2,9	2	2,5
Hôtel, auberge de jeunesse	3	2,9	1	1,3
Centre d'accueil hors région (hors arr. Huy- Waremmes)	2	2,0	4	5,0
Autre	0	0,0	0	0,0
Inconnu	0	0,0	0	0,0

## En institution (ETHOS Light 4, # 57)

- 39 personnes (68,4%) et 27 enfants (100,0%) restent plus longtemps dans l'établissement faute de solution de logement, dont 26 personnes dans une ILA, 5 personnes dans un centre résidentiel pour usagers de drogues, 3 personnes dans un hôpital/centre ou service psychiatrique, 2 personnes en prison et 1 personne dans un centre d'accueil FEDASIL/Croix-Rouge. 2 personnes étaient dans un autre type d'institution.
- 10 personnes (17,5%) quittent l'institution dans le mois sans solution de logement, dont 7 personnes d'une ILA, 2 personnes d'un hôpital/centre ou service psychiatrique et 1 personne d'un hôpital général.
- Pour 8 personnes (14,0%), cette information est inconnue.

**68,4%** restent plus longtemps en raison d'une absence de solution de logement  
# 39

**17,5%** doivent quitter l'institution dans un délai d'un mois sans solution de logement  
# 10



**7,0%**  
prison  
# 4



**5,3%**  
hôpital général  
# 3



**10,5%**  
hôpital ou service psychiatrique  
# 6



**0,0%**  
protection/aide à la jeunesse  
# 0



**0,0%**  
habitation protégée  
# 0



**59,6%**  
ILA  
# 34



**8,8%**  
centre d'accueil pour migrants  
# 5



**8,8%**  
centre résidentiel pour usagers de drogues  
# 5

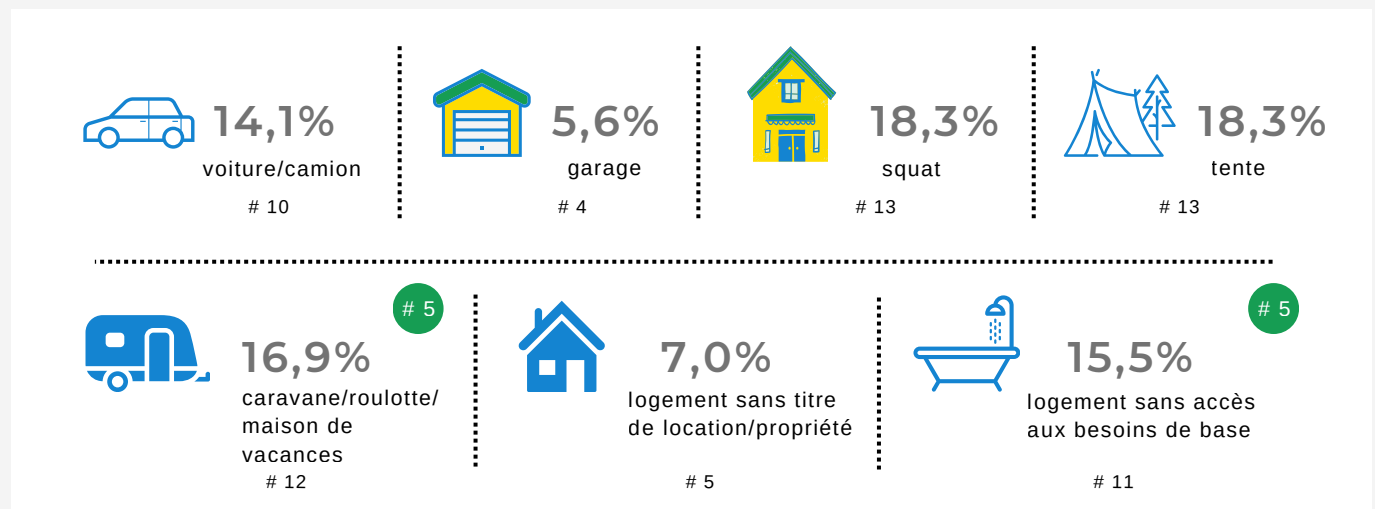


*Monsieur est devenu sans abri car il a quitté une maison de repos, il a donc alterné entre les résidences de ses 3 enfants pendant un temps. Suite à un contexte d'assuétude, il a été mis à la rue et s'est retrouvé dans une autre ville où il a été suivi par un autre service, il a longtemps séjourné dans la rue, pris par son addiction à l'alcool. Il a ensuite fait une cure de désintoxication et a trouvé un logement*

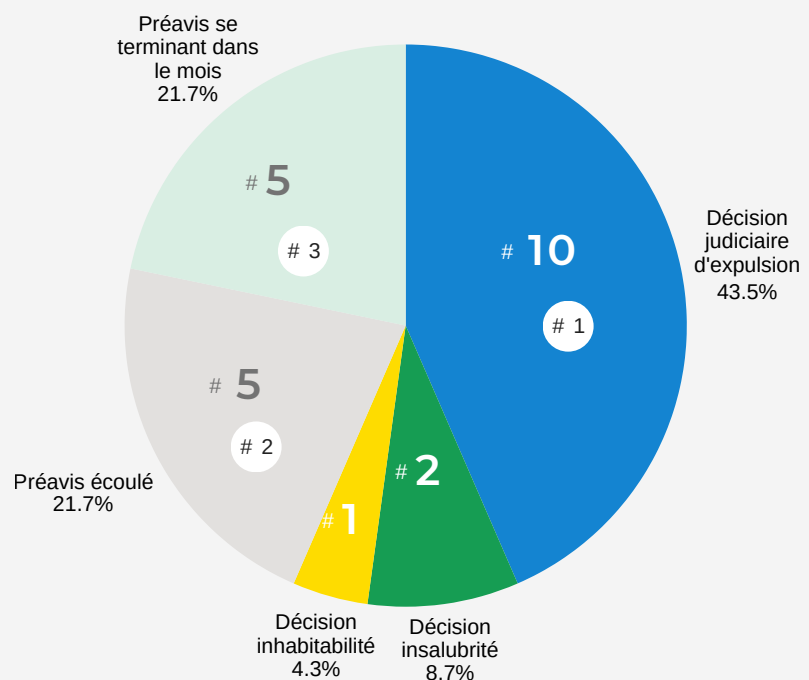
## Logement non conventionnel (ETHOS Light 5, # 71)

Les personnes séjournèrent principalement dans une voiture/camion, un squat, une tente, une caravane/roulotte/maison de vacances ou un logement sans accès aux besoins de base.

Une personne (1,4%) séjournait dans un « autre » logement non conventionnel. Pour 2 personnes, cette information est inconnue.



## Dans un logement sous menace d'expulsion (categorie 7, # 23)



## Situation de logement deux semaines avant le dénombrement

En plus de la situation de logement du 16 au 17 octobre, celle des deux semaines précédant le jour du dénombrement est également relevée. Il est ainsi précisé où la personne a séjourné entre le 4 et le 16 octobre 2025. Étant donné que la situation de logement peut varier au cours de cette période, plusieurs lieux de séjour peuvent être indiqués pour une même personne. Les chiffres ci-dessous montrent les changements de situation de séjour au cours de cette période.



Situation de logement deux semaines avant le dénombrement

		Dans l'espace public	En hébergement d'urgence	En foyer d'hébergement	En institution	Dans un logement non conventionnel	Chez des amis, de la famille ou des tiers	Sous menace d'expulsion
1	Dans l'espace public	20	1	0	0	3	3	0
2	En hébergement d'urgence	1	9	0	1	0	0	0
3	En foyer d'hébergement	1	0	100	0	1	3	1
4	En institution	2	0	3	52	0	1	1
5	Dans un logement non conventionnel	5	0	0	1	64	6	0
6	Chez des amis, de la famille ou des tiers	9	0	0	0	3	182	1
7	Sous menace d'expulsion	0	0	0	0	0	0	22
	Inconnu	0	0	1	0	0	2	0
	<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>10</b>	<b>104</b>	<b>54</b>	<b>71</b>	<b>197</b>	<b>25</b>

Au cours des deux semaines précédant le jour du dénombrement, 38 personnes ont séjourné au moins une nuit dans l'espace public, ce qui équivaut à 8,0% du total des personnes dénombrées.

Pour 2 personnes, l'information concernant la situation de logement durant les deux dernières semaines est inconnue.

## Nombre de personnes dénombrées sur le territoire

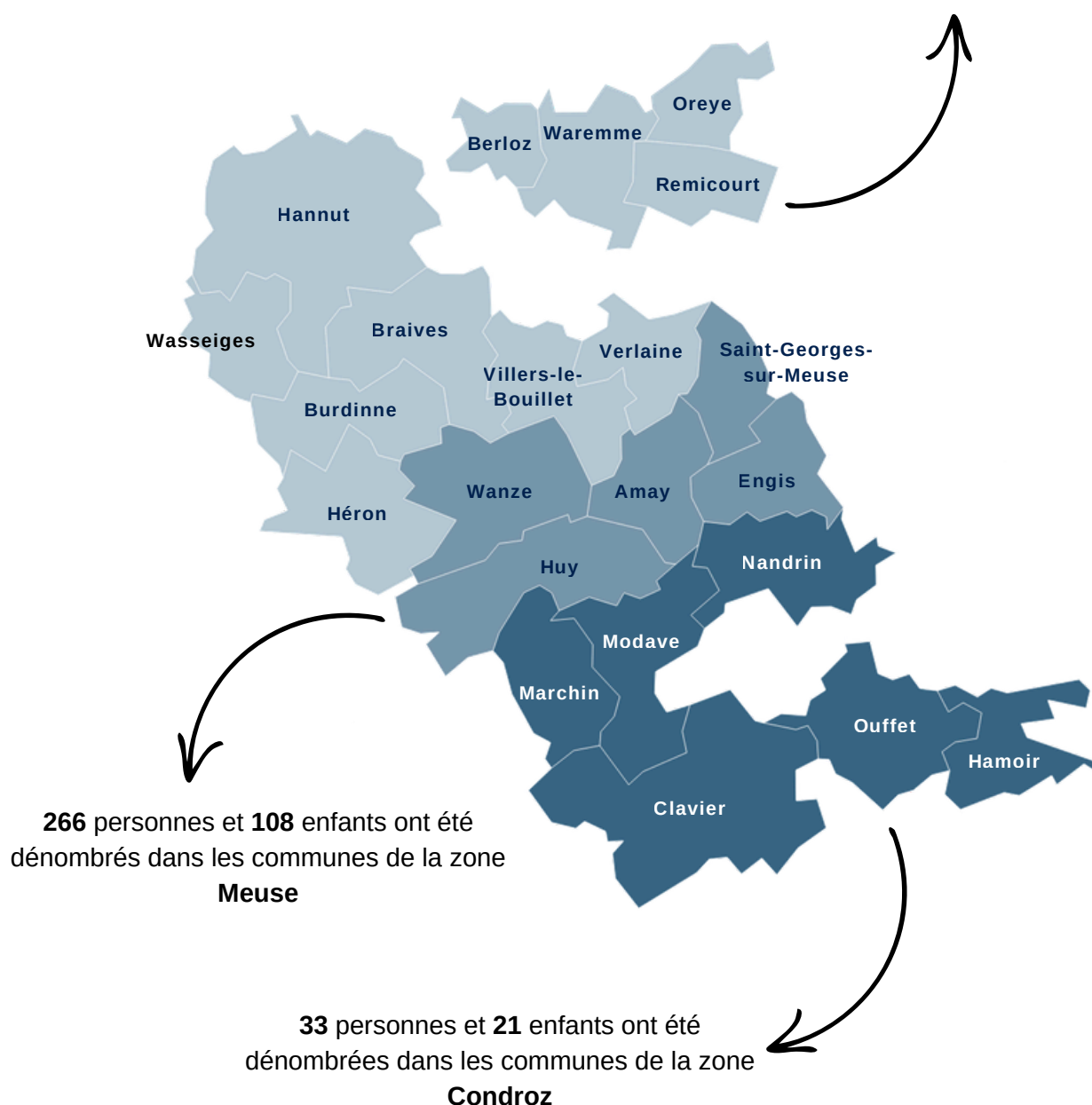
Cette carte indique le nombre d'adultes dénombrés sur le territoire des arrondissements de Huy et de Waremme. 22 communes sur les 31 qui composent ces deux arrondissements ont participé au dénombrement

Une personne peut être dénombrée même si elle a passé la nuit dans une autre commune si le lien avec la commune du service qui dénombre est établi (ex. la dernière adresse connue de la personne est dans cette commune).

Sur les 475 adultes dénombrés, 23 séjournaient dans une commune en dehors des arrondissements de Huy et de Waremme la nuit du dénombrement. Cela concerne également 10 enfants.

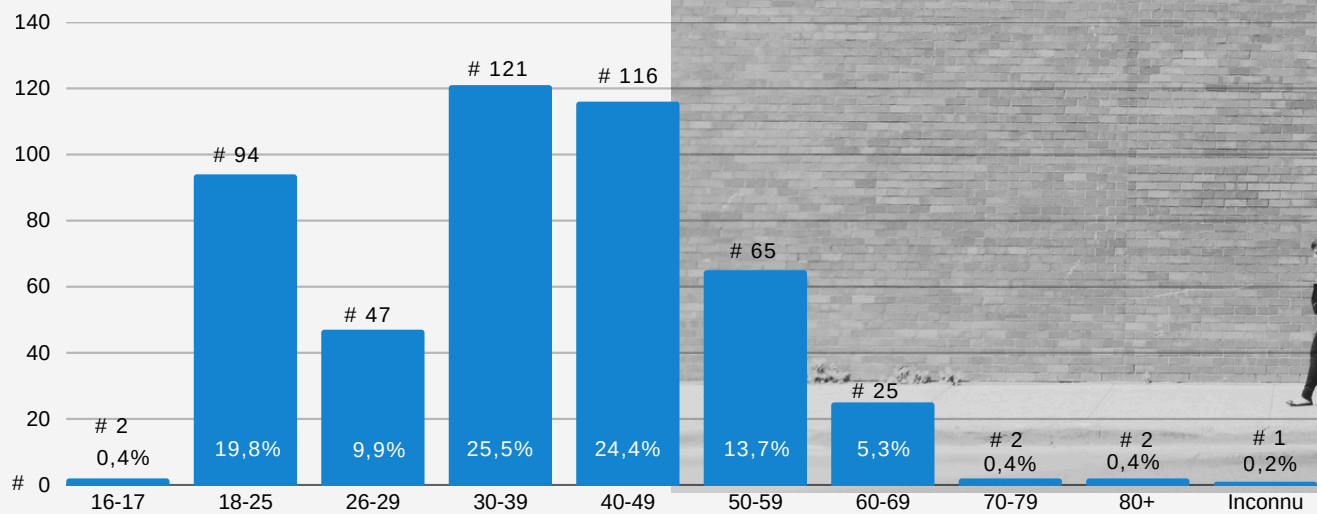
Pour 10 adultes et 2 enfants, cette information est inconnue.

**143 adultes et 47 enfants** ont été dénombrés dans les communes de la zone **Hesbaye**



## Caractéristiques du profil

### Âge (# 475)



### Nationalité (# 475)

Concernant le statut de séjour, 12 personnes sont des citoyens ukrainiens concernés par la directive relative à la protection temporaire (4,9%). 1 personne a un autre statut de séjour, à savoir "une procédure Dublin".



**85,1%**  
Nationalité belge  
# 404



**1,9%**  
Citoyen UE  
# 9

**12,0%**  
Citoyen hors UE  
# 57

? 5

### Statut de séjour (# 71)

#### Parmi les non-belges



**26,8%**  
Titre de séjour permanent  
# 19



**40,8%**  
Titre de séjour temporaire  
# 29



**5,6%**  
Pas de document de séjour valide  
# 4



**16,9%**  
Procédure en cours  
# 12

? 4

Pays de naissance (# 475)



Belgique  
82,7%  
# 393



Burundi  
# 10



Erythraée  
# 10



France  
# 6



Maroc  
# 6

? 6

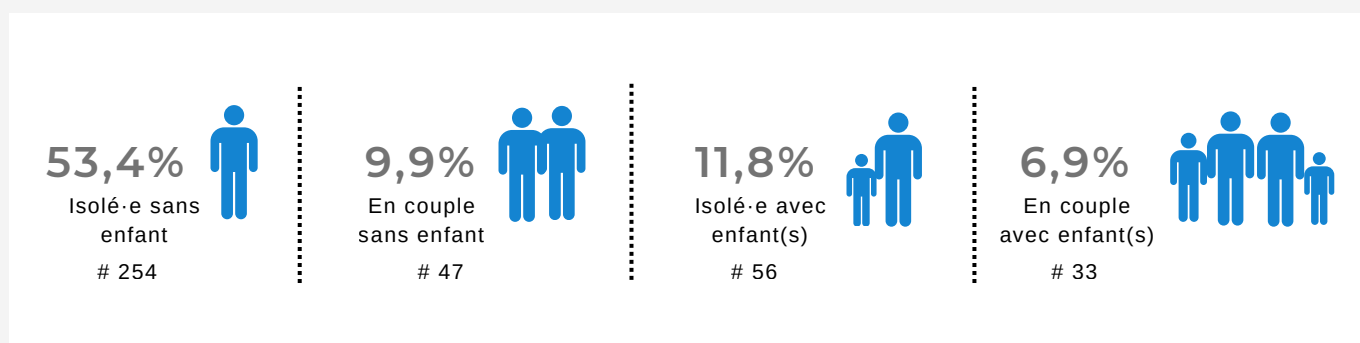
## Ménage (# 475)

Le ménage est constitué des personnes avec lesquelles la personne sans-abri partage un lieu de résidence. Il inclut les personnes avec lesquelles la personne vit et ne comprend que les ménages privés (par exemple, pas de collocations étudiantes).

28 personnes (5,9%) vivent isolées mais l'information concernant les enfants est inconnue tandis que 3 personnes vivent en couple mais l'information concernant les enfants est inconnue (0,6%).

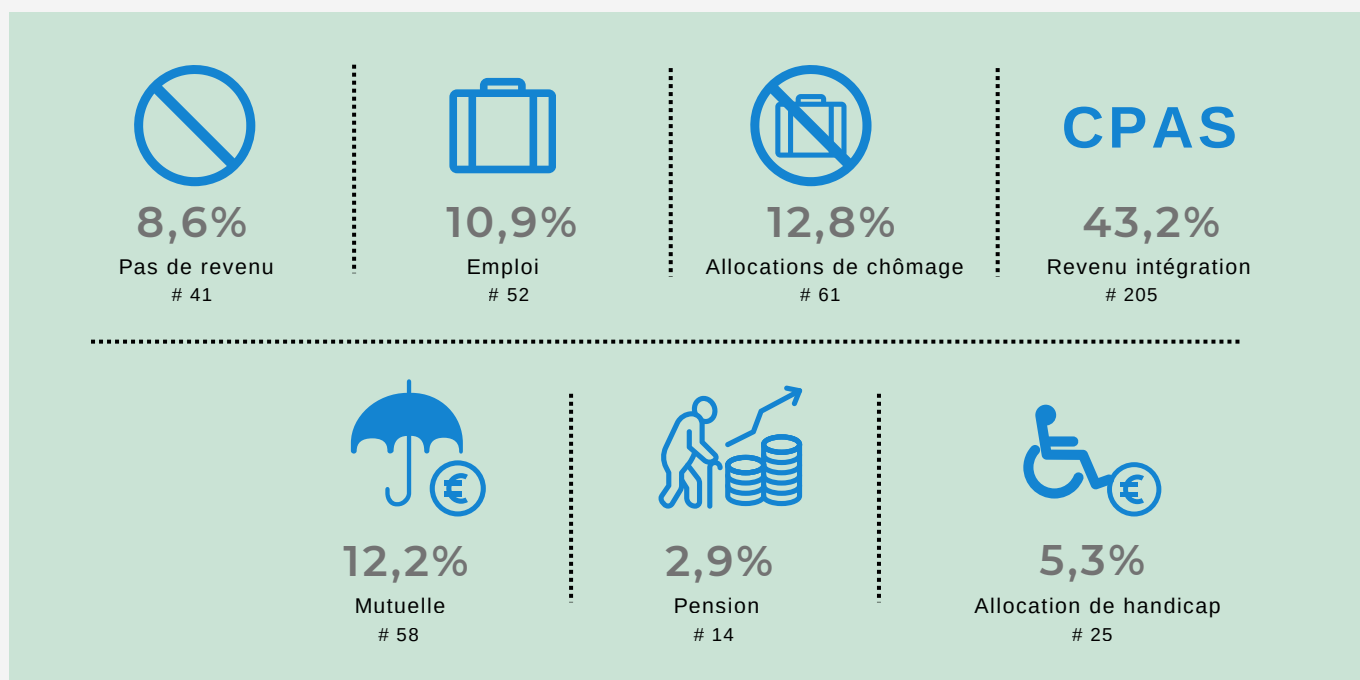
31 personnes (6,5%) forment un ménage avec leur(s) parent(s) et 20 autres personnes (4,2%) ont une "Autre" composition de ménage.

Pour 3 personnes (0,6%), cette information est manquante.



## Revenus (# 475)

Une personne peut avoir plusieurs sources de revenus. 30 personnes ont une "Autre" source de revenus (ex. allocations familiales, aide matérielle). Pour 14 personnes (2,9%), l'information est inconnue.



*Madame a 50 ans et est consommatrice de cocaïne et cannabis. Madame alterne les périodes en logement desquels elle se fait expulser (non paiement + dégradation) et les périodes de rue (tente) avec plusieurs passages en maison d'accueil. Malgré cette situation précaire, madame garde un emploi d'intérimaire. Au niveau familial, Madame n'a plus aucun contact avec sa famille. Madame a quitté la ville suite à des menaces de mort reçues par un voisin.*

**Santé** (suspicion de) (# 475)**31,8%**

Aucun problème de santé

# 151

**36,4%**

Assuétudes

# 173

**13,9%**

Problèmes physiques à long terme

# 66

**26,7%**

Problèmes psychiques/psychiatriques

# 127

**1,3%**

Handicap physique

# 6

**7,6%**

Handicap mental

# 36

Une personne peut avoir plusieurs problèmes de santé. Étant donné que la plupart des questionnaires ont été complétés par un travailleur sans la présence de la personne sans-abri, il s'agit d'estimations de ces problèmes de santé indiqués notamment par le terme « suspicion de ».

Pour 59 personnes (12,4%), l'information est inconnue.

81 personnes (17,1%) souffrent de problèmes psychiques/psychiatriques et d'assuétudes.

15 personnes (3,1%) souffrent d'un handicap mental et d'assuétudes.

**Passé en institution** (# 475)**14,1%**

Passé en établissement psychiatrique

# 6

**6,5%**

Passé en institut d'aide à la jeunesse

# 31

**12,0%**

Passé en prison

# 57

182 personnes (38,3%) n'ont jamais séjourné dans l'un des établissements susmentionnés.

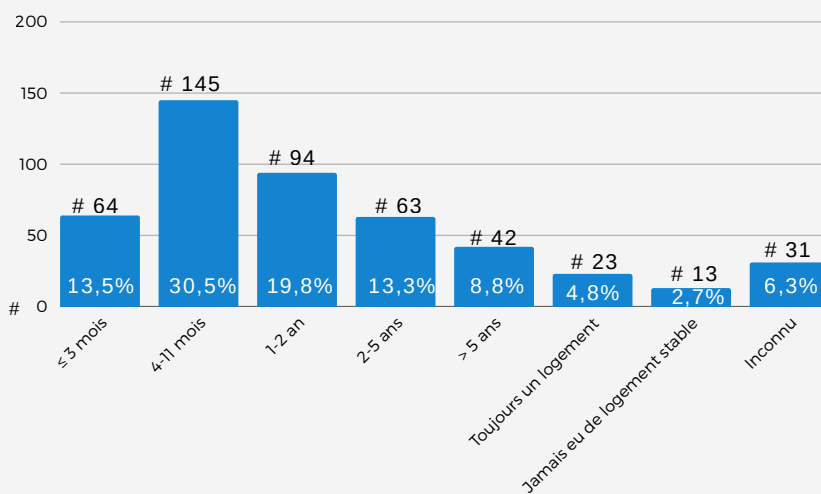
Pour 165 personnes (34,7%), le séjour dans un établissement psychiatrique est inconnu.

Pour 167 personnes (35,2%), le séjour dans un institut d'aide à la jeunesse est inconnu.

Pour 123 personnes (25,9%), le séjour en prison est inconnu.

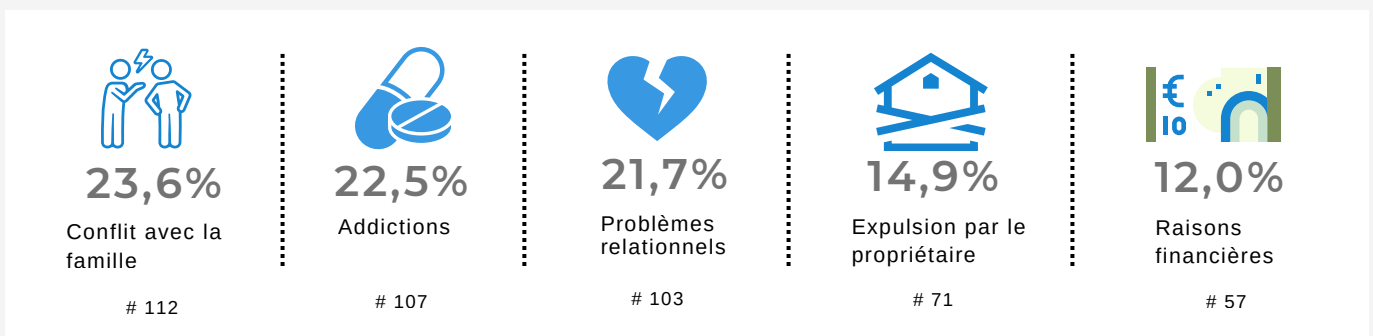
# Caractéristiques du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

## Durée de l'instabilité de logement (# 475)



Les personnes qui ont toujours un logement stable sont celles qui séjournent dans un logement sous menace d'expulsion et qui risquent donc de le perdre dans le mois qui suit le jour du dénombrement.

## Origines de l'instabilité de logement (# 475)



Problèmes psychiques (9,1%), Violence (intra-familiale) (9,1%), Immigration/exil (8,6%), Fin de bail (7,4%), Sortie d'institution (6,1%), Initiative du propriétaire (rénovation, vente) (6,1%), Logement insalubre (5,9%), Conflit avec les amis (3,2%), Perte d'emploi (2,7%), Décès (1,7%), Force majeure (1,7%), Réfugié en raison de la guerre en Ukraine (0,6%), Autre (3,8%), Inconnu (5,9%).

Une personne peut être en instabilité de logement pour plusieurs raisons.



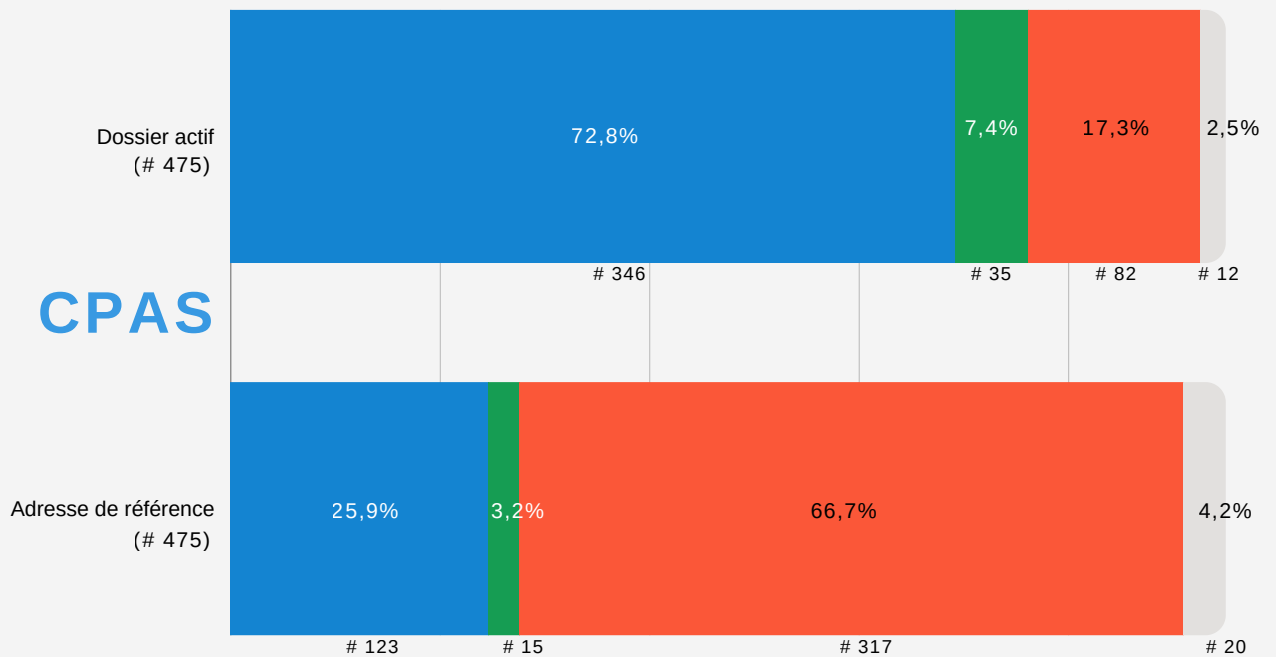
## Action sociale CPAS (# 475)

381 personnes (80,2%) ont un dossier actif auprès d'un CPAS.

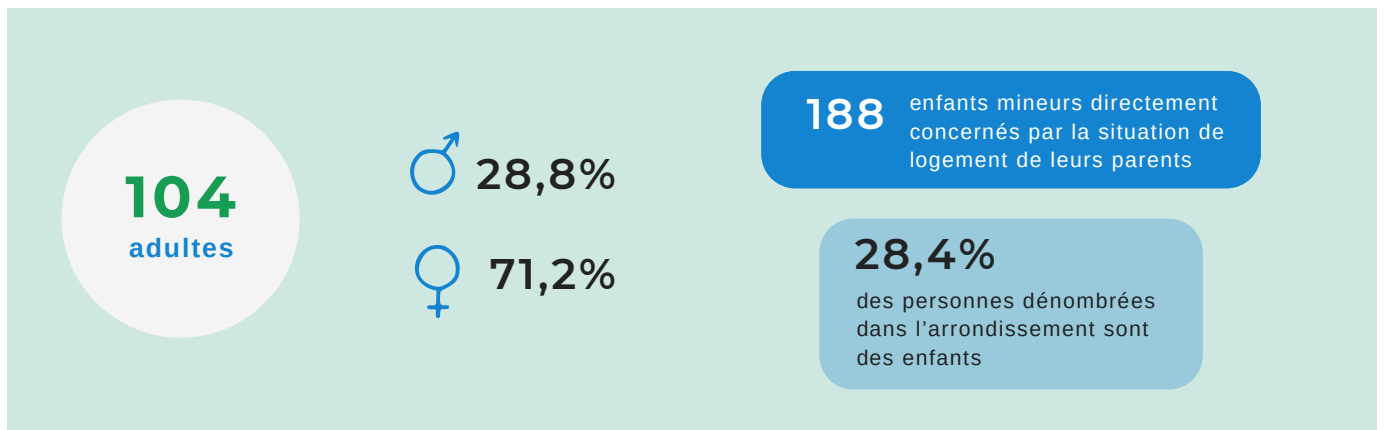
138 personnes (29,1%) ont une adresse de référence auprès d'un CPAS.

● Oui, auprès du CPAS de la commune où la personne a passé la nuit du 16 au 17 octobre 2025

● Oui, auprès du CPAS d'une autre commune ● Non ● Inconnu



## Qui sont les personnes en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi avec des enfants ?



### Ménage (# 104)

**52,8%**

Isolé·e avec enfant



# 56

**31,7%**

En couple avec enfant

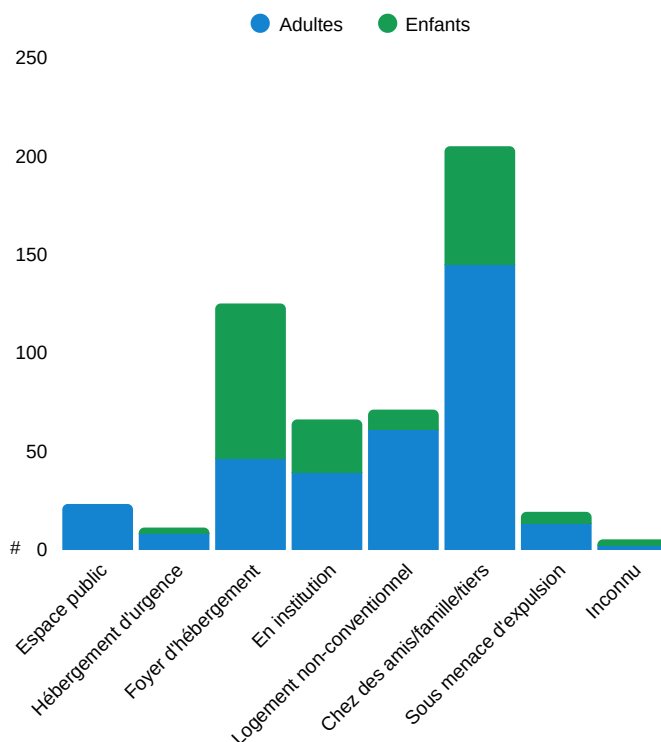


# 33

1

*Madame a 26 ans et est polyconsommatrice. Madame consomme depuis l'adolescence. Sa vie familiale est très précaire. Elle a quelques contacts avec sa maman. Après un passage en rue et en maison d'accueil, elle trouve un studio insalubre. Madame tombe enceinte mais ne met aucun suivi en place. Peu avant la naissance, l'assistante sociale de l'hôpital sollicite le SAJ. Un projet de naissance voit le jour et une place dans un centre résidentiel pour jeunes mamans toxicomanes est trouvé.*

### Situation de logement



### ENFANTS

Une part importante des enfants (#79) séjournait avec leur(s) parent(s) en foyer d'hébergement. 60 enfants séjournaient chez des amis, de la famille ou des tiers, 27 dans une institution et 10 dans un logement non conventionnel. 6 enfants séjournaient dans un logement sous menace d'expulsion et 3 étaient dans un hébergement d'urgence.

**Nationalité** (# 104)

Citoyen UE  
< 10

**76,9%**

Belge  
# 80

**16,3%**

Citoyen hors UE  
# 17

? <10

**Statut de séjour**

(# 24)

**Parmi les non-belges**

Titre de séjour  
permanent  
< 10



Titre de séjour  
temporaire  
# <10



Pas de  
document de  
séjour valide  
# <10



Procédure  
en cours  
# <10

? <10

**Taille des fratries**

**43,5%**  
# 40



**18,5%**  
# 17



**26,1%**  
# 24



**11,9%**  
# 11

**Action sociale CPAS**

- 82,7% ont un dossier actif au CPAS ? <10
- 12,5% ont une adresse de référence au CPAS ? <10

**Santé** (suspicion de) (# 104)

**53,8%**  
Aucun problème de  
santé  
# 56



**11,5%**  
Assuétudes  
# 12



**12,5%**  
Problèmes physiques à  
long terme  
# 13



**18,3%**  
Problèmes psychiques/  
psychiatriques  
# 19



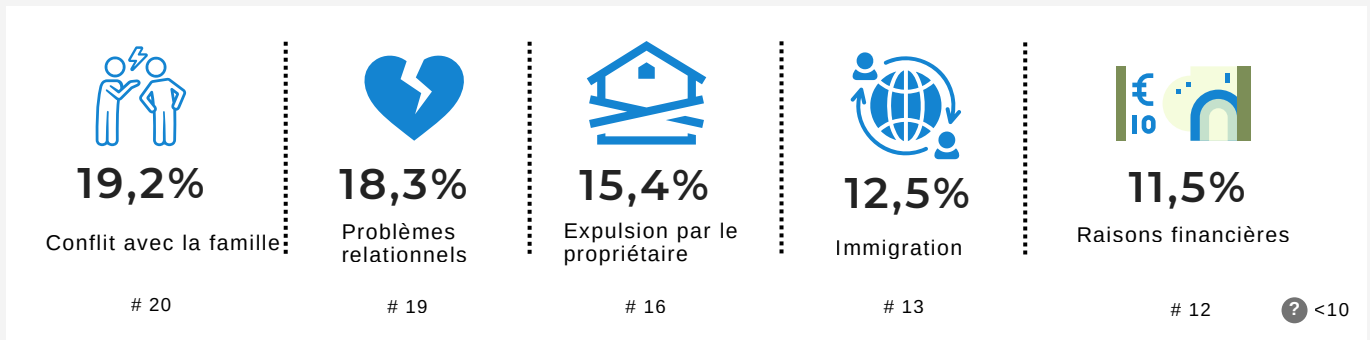
Handicap  
physique  
# <10



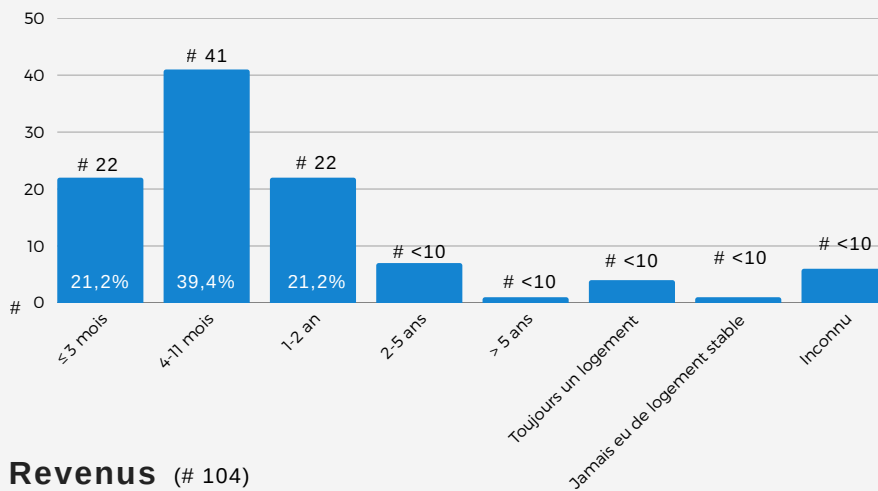
Handicap mental  
# <10

? 15

## Origines de l'instabilité de logement (# 104)

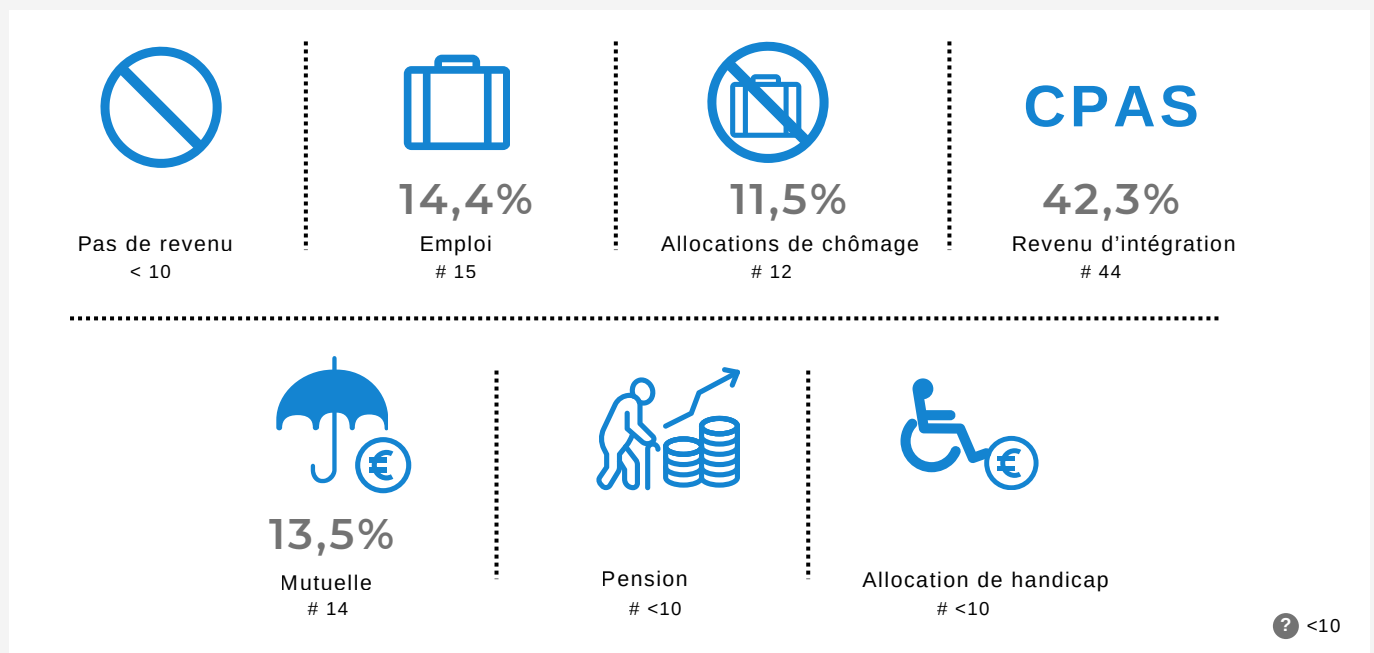


## Durée de l'instabilité de logement (# 104)

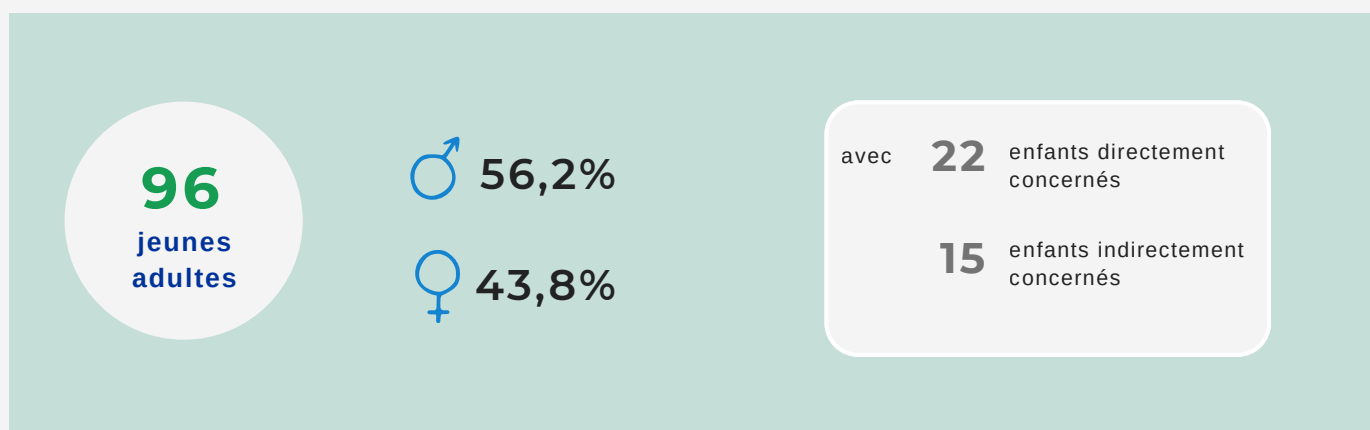


**189** enfants sont indirectement concernés car ils ne partagent pas la situation de logement de leurs parents

## Revenus (# 104)



## Qui sont les jeunes adultes en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi ?



### Ménage (# 96)

**58,3%**

Isolé·e sans enfant

# 56



**10,4%**

Isolé·e avec enfant(s)

# 10



En couple sans enfant

# <10



En couple avec enfant(s)

# <10



Catégories ETHOS Light	Jeunes adultes # 96	%
1- Espace public	< 10	
2- En hébergement d'urgence	< 10	
3- Foyer d'hébergement	19	19,8
4- Institution	10	10,4
5- Logement non conventionnel	< 10	
6- Chez des parents, amis ou tiers	48	50,0
7- Menace d'expulsion	< 10	
Situation 17/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	0	0,0

*Suite à des difficultés familiales, Monsieur a quitté le foyer familial. Il se trouve dès lors en situation d'errance, alternant entre des périodes passées à la rue et des hébergements temporaires auprès de son entourage. Toutefois, la proximité avec ses proches génère d'importantes tensions, ce qui l'amène à éviter ces solutions et à dormir régulièrement sous tente, cette situation ayant un impact significatif sur son bien-être.*

**Nationalité** (# 96)**86,5%**Belge  
# 83Citoyen UE  
# <10**11,5%**  
Citoyen hors UE  
# 11

? &lt;10

**Statut de séjour**  
Parmi les non-belges

# 13)

Titre de séjour  
permanent  
# <10Titre de séjour  
temporaire  
# <10Pas de  
document de  
séjour valide  
# <10Procédure  
en cours  
# <10

? &lt;10

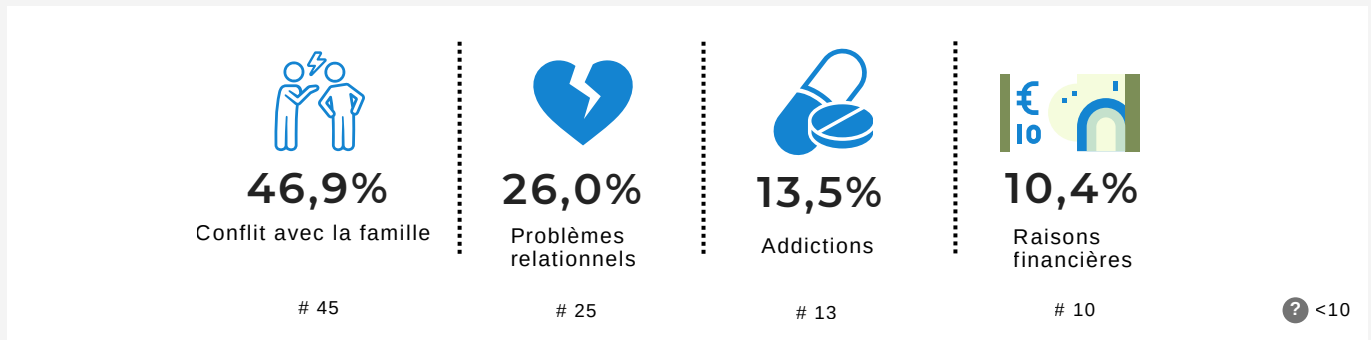
**Passé en institution & aide sociale CPAS**

- < 10 personnes ont déjà été en prison ? 19
- 17,7% ont déjà été en institut d'aide à la jeunesse ? 28
- < 10 personnes ont déjà été en établissement psychiatrique ? 27
- 80,2% ont un dossier actif au CPAS ? 0
- 21,8% ont une adresse de référence au CPAS ? <10

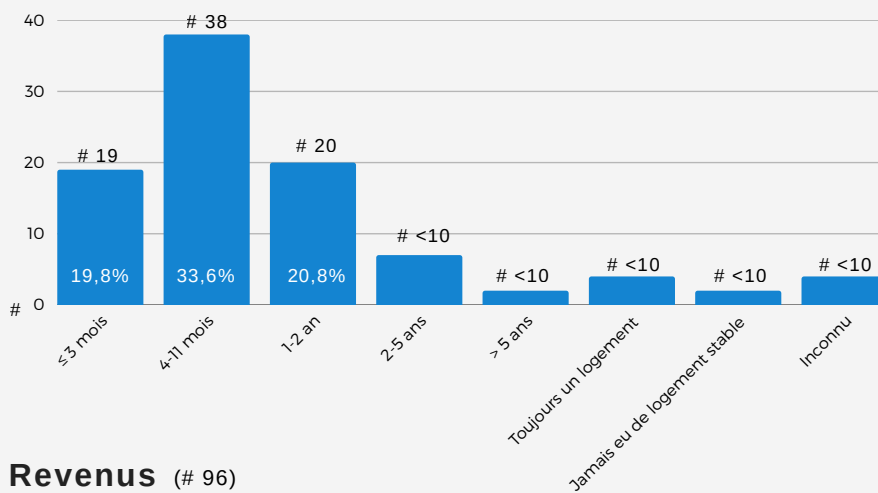
**Santé** (suspicion de) (# 96)**50,0%**  
Aucun problème de  
santé  
# 48**29,2%**  
Assuétudes  
# 28Problèmes physiques à  
long terme  
# <10**24,0%**  
Problèmes psychiques/  
psychiatriques  
# 23Handicap  
physique  
# 0Handicap mental  
# <10

? # &lt;10

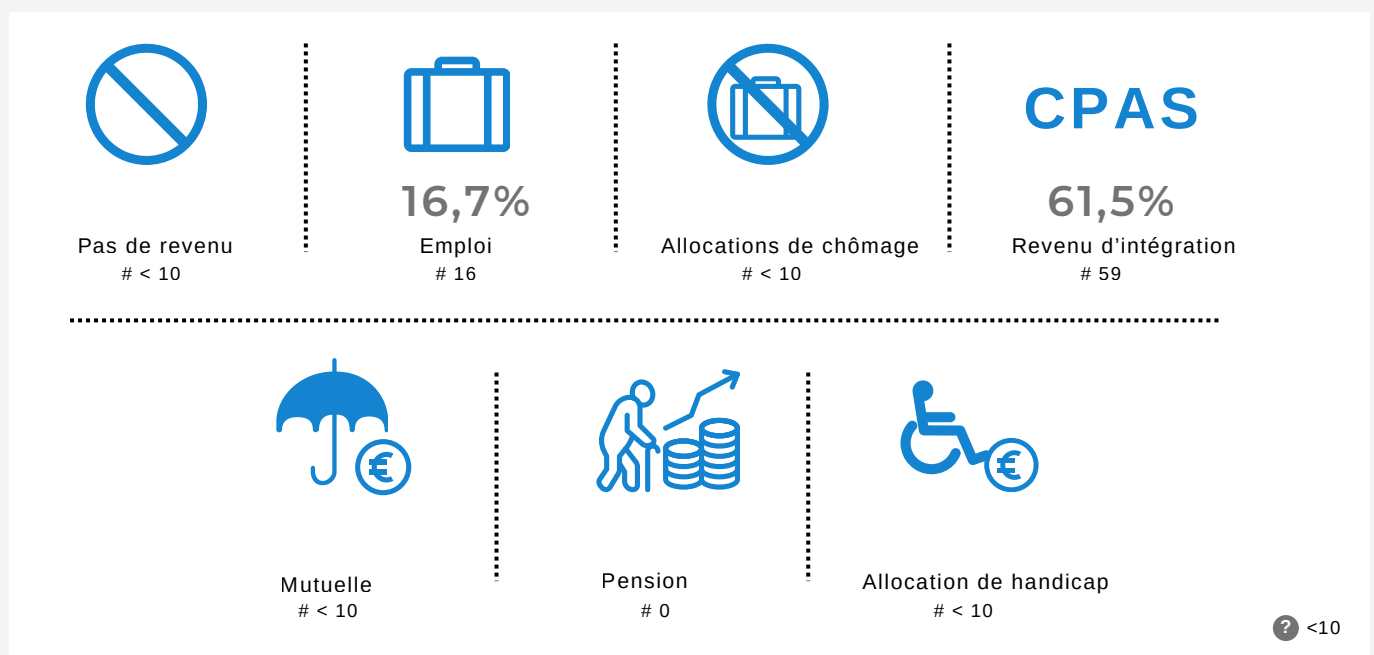
## Origines de l'instabilité de logement (# 96)



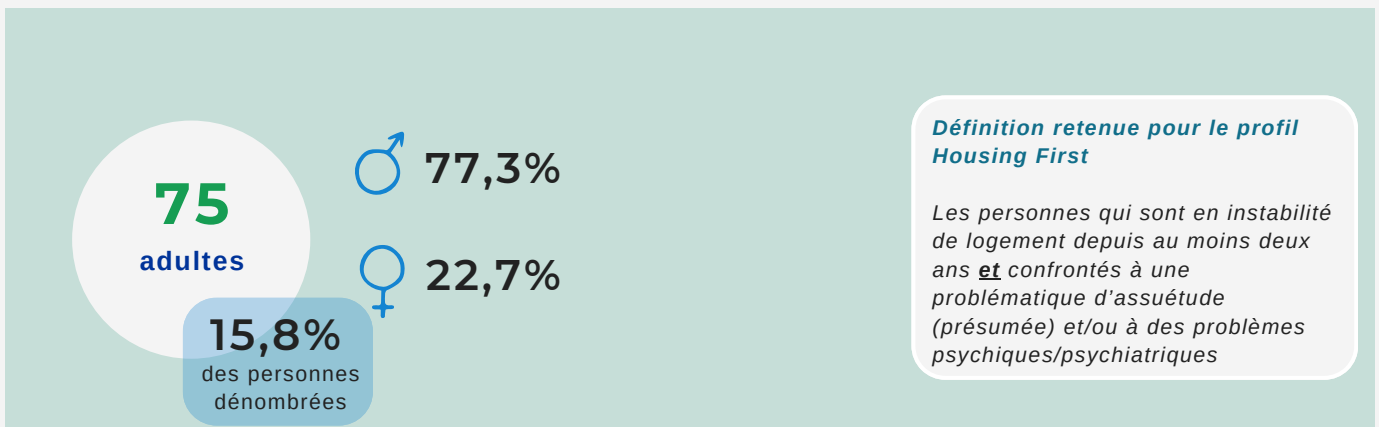
## Durée de l'instabilité de logement (# 96)



## Revenus (# 96)



## Qui sont les personnes dénombrées avec un profil Housing First ?



### Ménage (# 75)

**78,7%**

Isolé·e sans enfant

# 59



Isolé·e avec enfant(s)

# <10



En couple sans enfant

# <10



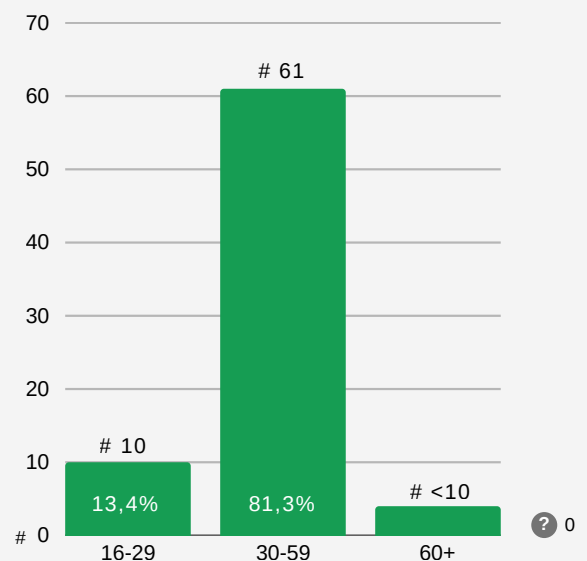
En couple avec enfant(s)

# 0



Catégories ETHOS Light	Profils HF # 75	%
1- Espace public	< 10	
2- En hébergement d'urgence	< 10	
3- Foyer d'hébergement	< 10	
4- Institution	< 10	
5- Logement non conventionnel	18	24,0
6- Chez des parents, amis ou tiers	33	44,0
7- Menace d'expulsion	0	0,0
Situation 17/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	0	0,0

### Âge (# 75)



**Nationalité** (# 75)**98,7%**Belge  
# 74**0,0%**Citoyen UE  
# 0Citoyen hors UE  
# <10

? 0

*Monsieur a 50 ans et consommateur de cocaïne, héroïne et alcool. Monsieur est en rue depuis une trentaine d'années. Il migre de Ville en Ville. Sa santé est très fragile. Il est suivi par un médecin addictologue et parcourt les différents hôpitaux de la région. Sa consommation d'alcool est excessive et ne lui permet pas d'avoir des projets (impossibilité de respecter un horaire, de se rendre aux rdv, de gérer son argent, ...). Néanmoins, il est sollicité de temps en temps pour faire des petits boulots en noir, pour des Forains qu'il accompagne en France. Suite à un accompagnement intensif, Monsieur a pu refaire sa carte d'identité, prendre des rendez-vous de pré-admission et entamer une démarche afin d'obtenir un administrateur de biens.*

**Passé en institution & aide sociale CPAS**

- 26,7% ont déjà été en prison ? 14
- < 10 personnes ont déjà été en institut d'aide à la jeunesse ? 20
- 41,3% ont déjà été en établissement psychiatrique ? 17
- 81,3% ont un dossier actif au CPAS ? <10
- 57,3% ont une adresse de référence au CPAS ? < 10

**Santé** (suspicion de) (# 154)**85,3%**

Assuétudes

# 64

**17,3%**

Problèmes physiques à long terme

# 13

**58,7%**

Problèmes psychiques/psychiatriques

# 44



Handicap physique

# 0

**13,0%**

Handicap mental

# &lt;10

## Qui sont les femmes dénombrées ?

**203**  
adultes

**42,7%**  
des personnes  
dénombrées

*Madame, âgée d'une soixantaine d'années, vit actuellement dans une caravane qui sera prochainement déclarée insalubre. Elle présente des problématiques d'assuétudes ainsi que des difficultés en matière de santé mentale. Madame se trouve dans une situation de grand isolement social et ne dispose pas des ressources physiques et psychiques nécessaires pour entreprendre seule des démarches de recherche de logement adapté à sa situation financière, médicale et sociale.*

### Ménage (# 203)

**39,4%**

Isolé·e sans  
enfant

# 80



**22,7%**

Isolé·e avec  
enfant(s)

# 46



**12,8%**

En couple sans  
enfant

# 26



**7,9%**

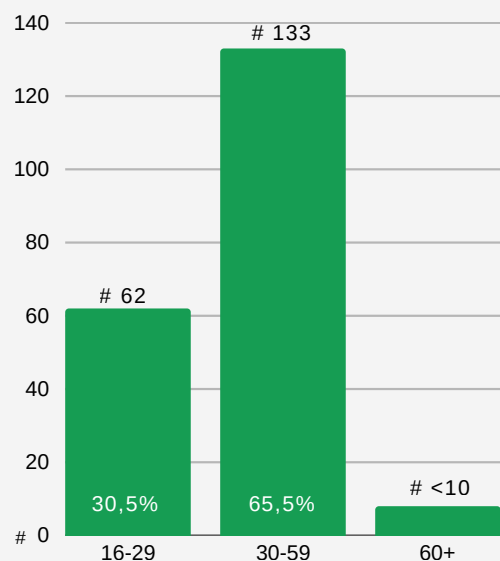
En couple  
avec enfant(s)

# 16



Catégories ETHOS Light	Femmes # 203	%
1- Espace public	< 10	
2- En hébergement d'urgence	< 10	
3- Foyer d'hébergement	61	30,0
4- Institution	15	7,4
5- Logement non conventionnel	20	9,9
6- Chez des parents, amis ou tiers	80	39,4
7- Menace d'expulsion	< 10	
Situation 17/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	< 10	

### Âge (# 203)



## Nationalité (# 203)



84,7%

Belge  
# 172Citoyen UE  
# <10

10,8%

Citoyen hors UE  
# 22

? &lt;10

Statut de séjour (# 31)  
Parmi les non-belgesTitre de séjour  
permanent  
# <1045,2%  
Titre de séjour  
temporaire  
# 14Pas de  
document de  
séjour valide  
# <10Procédure  
en cours  
# <10

? &lt;10

## Passé en institution &amp; aide sociale CPAS

- 7 personnes ont déjà été en prison ? 50
- 9 personnes ont déjà été en institut d'aide à la jeunesse ? 73
- 14,8% ont déjà été en établissement psychiatrique ? 70
- 82,3% ont un dossier actif au CPAS ? <10
- 22,6% ont une adresse de référence au CPAS ? 10

## Santé (suspicion de) (# 203)

34,5%  
Aucun problème de  
santé  
# 7027,1%  
Assuétudes  
# 5515,3%  
Problèmes physiques à  
long terme  
# 3127,6%  
Problèmes psychiques/  
psychiatriques  
# 563,3%  
Handicap  
physique  
# <106,9%  
Handicap mental  
# 14

? 32

## Origines de l'instabilité de logement (# 203)



23,6%

Problèmes relationnels

# 48



22,7%

Conflit avec la famille

# 46



18,7%

Addictions

# 38



15,3%

Violence (intra-familiale)

# 31



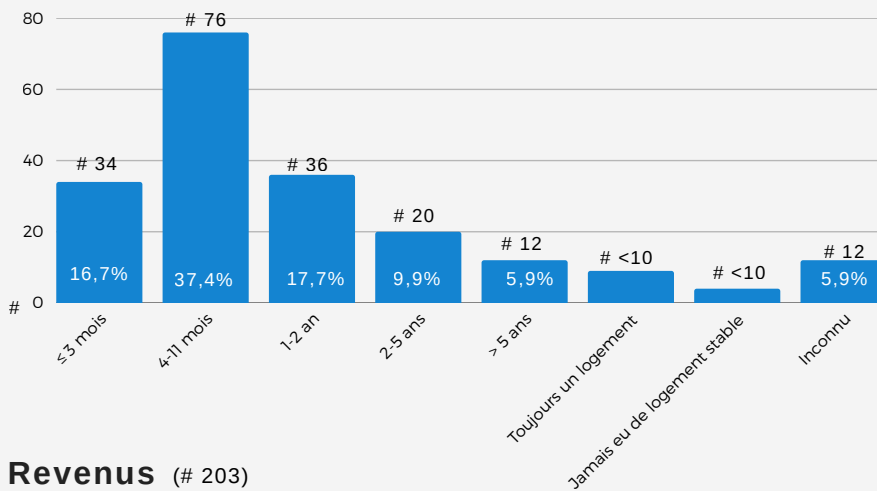
12,3%

Expulsion par le propriétaire

# 29

? 13

## Durée de l'instabilité de logement (# 203)



Madame est sans abri depuis début 2024, elle avait quitté son logement social et acheté une caravane après avoir perdu la garde de ses enfants. Son fils a voulu revenir habiter chez elle, elle a donc accepté et a abandonné son idée de partir en caravane dans le sud de la France. Madame s'est donc retrouvée à dormir dans sa caravane sur une aire d'autoroute dans le parking des camions. Elle est actuellement encore en logement de transit, dans l'attente de trouver un logement social.

## Revenus (# 203)



7,9%

Pas de revenu  
# 16

11,8%

Emploi  
# 24

10,3%

Allocations de chômage  
# 21

CPAS

46,8%

Revenu d'intégration  
# 95

12,3%

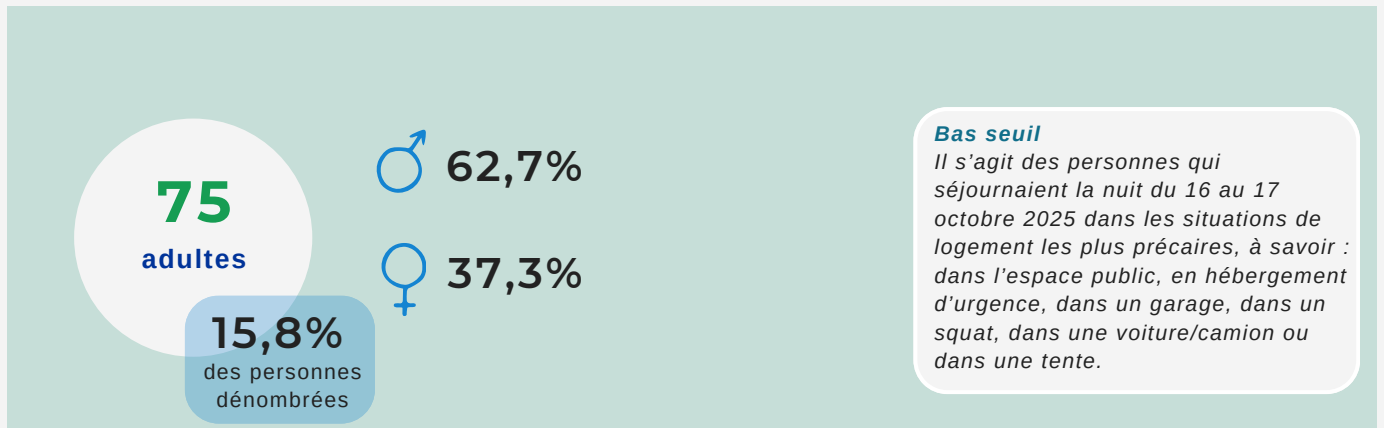
Mutuelle  
# 25Pension  
# <10

4,9%

Allocation de handicap  
# 10

? &lt; 10

## Qui sont les personnes dénombrées en situation de sans-abrisme “bas” seuil ?



### Ménage (# 75)

**70,7%**

Isolé·e sans enfant

# 53



**0,0%**

Isolé·e avec enfant(s)

# 0



**21,3%**

En couple sans enfant

# 16



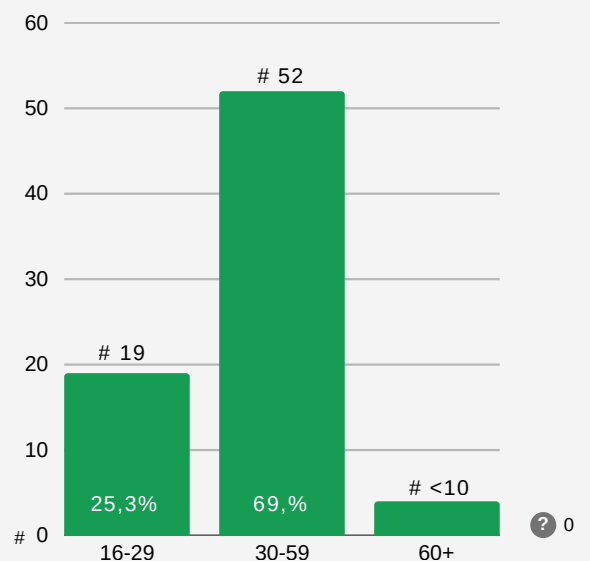
En couple avec enfant(s)

# <10



Catégories ETHOS Light	Bas seuil # 75	%
1- Espace public	24	32,0
2- En hébergement d'urgence	11	14,7
3- Foyer d'hébergement	/	/
4- Institution	/	/
5- Logement non conventionnel	40	53,3
6- Chez des parents, amis ou tiers	/	/
7- Menace d'expulsion	/	/
Situation 17/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	/	/

### Âge (# 75)



## Nationalité (# 75)



97,3%

Belge  
# 73Citoyen UE  
# <10Citoyen hors UE  
# <10

? 0

Monsieur a 29 ans et est consommateur d'alcool et cocaïne. Monsieur est sous administrateur de biens et de la personne depuis qu'il a été victime d'un accident de la route il y a 5 ans, alors qu'il était sous influence. Après un passage en revalidation (qu'il a quitté contre avis médical), Monsieur a eu plusieurs logements qu'il n'a pas entretenus. Quand il était dans son dernier appartement, un suivi à domicile a été mis en place. Malgré l'intervention des travailleurs sociaux et une hospitalisation, Monsieur a été expulsé (consommation, nuisance, non-respect du voisinage, ...). Sa consommation a pris le dessus et ne lui permet plus de se tenir à des engagements. Monsieur a malheureusement épuisé toutes les ressources dont il bénéficiait.

## Passé en institution &amp; aide sociale CPAS

- 21,3% ont déjà été en prison ? 21
- 6 personnes ont déjà été en institut d'aide à la jeunesse ? 29
- 21,3% ont déjà été en établissement psychiatrique ? 16
- 77,3% ont un dossier actif au CPAS ? <10
- 49,3% ont une adresse de référence au CPAS ? <10

## Santé (suspicion de) (# 75)



14,7%

Aucun problème de santé

# 11



61,3%

Assuétudes

# 46



13,3%

Problèmes physiques à long terme

# 10



34,7%

Problèmes psychiques/psychiatriques

# 26



Handicap physique

# &lt;10



7,6%

Handicap mental

# &lt;10

? &lt;10

## Origines de l'instabilité de logement (# 75)



41,3%

Addictions

# 31



28,0%

Conflit avec la famille

# 21



26,7%

Problèmes relationnels

# 20



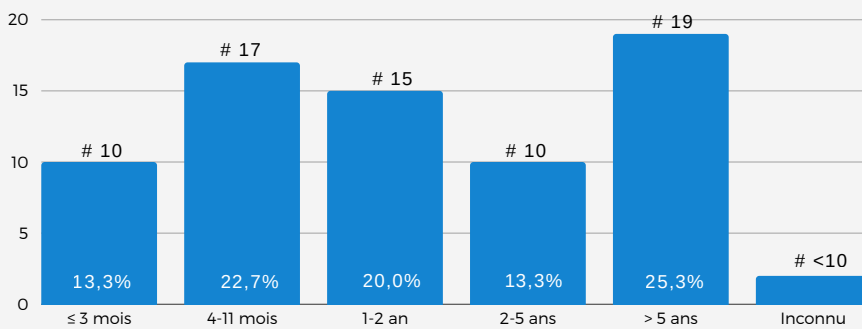
16,0%

Expulsion par le propriétaire

# 12

? &lt;10

## Durée de l'instabilité de logement (# 75)



## Revenus (# 75)



13,3%

Pas de revenu  
# 10Emploi  
# <10

16,0%

Allocations de chômage  
# 12

CPAS

47,7%

Revenu d'intégration  
# 32Mutuelle  
# <10Pension  
# <10Allocation de handicap  
# <10

? &lt;10



## Conclusions sur les dénombrements 2025

---

Les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi réalisés en 2025 contribuent à approfondir la compréhension de ce phénomène en Wallonie. En apportant un éclairage descriptif, ces projets visent à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de réponses adaptées en matière de lutte contre le sans-abrisme.

Les principales tendances observées dans les territoires précédemment dénombrés se confirment globalement dans ceux dénombrés en 2025. Les éléments présentés ci-dessous constituent des illustrations synthétiques de ces tendances générales, dont les rapports locaux proposent par ailleurs une analyse plus détaillée. Ainsi, les femmes représentent environ un tiers des personnes dénombrées, tandis qu'une proportion importante de personnes séjourne chez des proches (amis, famille ou tiers) faute de solution de logement. Ces situations, souvent moins visibles et parfois invisibilisées dans les représentations du sans-abrisme, sont néanmoins mises en lumière par les dénombrements, qui contribuent à en révéler l'ampleur et les spécificités. Par ailleurs, près d'une personne sur cinq est âgée de 18 à 25 ans. Un quart des personnes dénombrées ne possède pas la nationalité belge, tandis qu'entre un quart et un tiers d'entre elles ne présentent pas de problème de santé. Ces constats généraux ne doivent pas occulter les variations et spécificités locales qui peuvent être observées sur les territoires, certaines tendances étant plus ou moins marquées. Néanmoins, prises dans leur ensemble, ces tendances se confirment à l'échelle globale et traduisent des dynamiques communes du phénomène.

Les régularités montrent que le phénomène ne peut être appréhendé uniquement à l'échelle locale des territoires étudiés, mais doit être envisagé dans une perspective supra-locale. Les dénombrements réalisés en Flandre et à Bruxelles contribuent aussi à une meilleure connaissance du phénomène à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Les informations présentées dans ce rapport illustrent que le sans-abrisme ne saurait être réduit à un profil-type unique. Si les personnes concernées partagent une situation d'absence de chez-soi, les nombreuses caractéristiques observées mettent en évidence la diversité des trajectoires et des profils. Ceux-ci recouvrent notamment des femmes seules avec enfants, des jeunes adultes, des personnes disposant d'un statut de séjour précaire, des hommes âgés, des personnes en emploi, ainsi que des individus sans problématiques de santé apparentes ou, à l'inverse, confrontés à des vulnérabilités multiples.

Ainsi, cette diversité de profils et de situations met en lumière le caractère profondément hétérogène du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi et invite à dépasser toute tentative de catégorisation simplificatrice. Elle souligne, en creux, la nécessité de penser des réponses adaptées à la pluralité des trajectoires et des besoins des personnes concernées.